



Communiqué à la presse
30 août 2012

Recrutement de médecins de l'Éducation nationale : nécessaire et dorénavant envisageable !

Le SNMSU-UNSA Éducation a salué en juillet* la publication par le gouvernement des décrets de revalorisation indiciaire de la médecine scolaire, appliqués depuis le 1er août 2012. Si un meilleur rapprochement statutaire des médecins de la Fonction publique reste préconisé, le premier volet nécessaire à l'amélioration de l'attractivité de la profession se trouve ainsi acté.

Il s'agit maintenant de porter auprès des jeunes médecins, l'information du début du renouveau de la médecine scolaire, d'engager une véritable politique de recrutement afin de pourvoir aux postes vacants dont le nombre s'aggrave à chaque rentrée scolaire. La médecine scolaire répond à la demande des jeunes médecins d'un exercice en équipe et en réseaux, à leur intérêt pour la clinique diversifiée, la médecine de premier recours, la prise en charge globale et les préoccupations de santé publique. Elle s'adresse à toute notre jeunesse et est donc un enjeu d'avenir considérable.

Les premières semaines de rentrée sont marquées d'emblée par les demandes urgentes auprès des médecins de l'Éducation nationale pour l'accueil et l'aménagement de la scolarisation des enfants et adolescents atteints de pathologies chroniques et en situation de handicap. La réponse du médecin qui leur est accordée doit être réalisable dans les meilleurs délais. De même, l'accès aux formations professionnelles pour lesquelles un avis médical préalable est nécessaire, ne doit pas être retardé.

Le recrutement de médecins de l'Éducation nationale devient dorénavant envisageable grâce aux nouvelles perspectives professionnelles et s'avère indispensable pour s'occuper au mieux de la santé des élèves.

* voir communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 22 Juillet 2012

Corinne VAILLANT,
Secrétaire générale
du SNMSU-UNSA Éducation
Le 30 août 2012